

Des défibrillateurs publics pour sauver des vies

Plusieurs communes jurassiennes ont récemment décidé de s'équiper de défibrillateurs automatiques (AED), mis à disposition de la population à divers endroits stratégiques.

Cette volonté répond ainsi au nouveau Concept cantonal de médecine d'urgences et de secours (CCMUS) que le Canton va prochainement déployer sur le territoire jurassien. Le premier échelon de ce concept est la présence sur l'ensemble du territoire de premiers intervenants, qui sont des citoyens volontaires, formés aux premiers gestes de secours et pouvant intervenir sur appel lors d'un incident.

Disposer à divers endroits de nos localités de défibrillateurs automatiques facilement accessibles pourrait ainsi avoir tout son sens. La Fondation Réajura Cœur, chargée notamment de la formation des premiers répondants propose justement la mise à disposition sous forme de location de tels défibrillateurs (<https://www.reajura.ch/fr/Defibrillateurs/Location.html>)

Dès lors, il est demandé au Conseil communal, en collaboration avec la Fondation Réajura Cœur, de mettre à disposition dans chacune de nos localités de défibrillateurs automatiques dans des endroits stratégiquement situés et facilement accessibles en tout temps.

Vicques (Val Terbi), le 19 mars 2019

Au nom du groupe Val Terbi Ensemble
Jean-Baptiste Maître

